

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la Commune de BLANZAC**

-----  
**Séance du 28 avril 2026**  
-----

Nombre de conseillers :	
En exercice	<b>11</b>
Présents	<b>08</b>
Représentés	<b>02</b>
Votants	<b>10</b>
Exprimés	<b>10</b>
Pour	<b>10</b>
Contre	<b>00</b>

Date de convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 21/04/2026

**DELIBERATION N° 2026/29**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à 20 heures 00,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON – Christine DE RESENDE – M. Sébastien PITON - Mme Marie VAN DEN BERGHE et M. Adrien LEGRIS

Absent excusé : Noël TREVISIOL (pouvoir à Alain PREVÔT) – Delphine LAGOUTTE (pouvoir à Alexandre COLIN) - Clémence LE QUÉRÉ

Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

-----  
**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 pour le budget communal**

POUR MEMOIRE

R002 : Excédent de fonctionnement antérieur reporté	+ 200 850.23
R001 : Excédent d'investissement antérieur reporté	+ 278 829.32

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT AU 31/12/25

Solde d'exécution de l'exercice	- 196 290.34
Solde d'exécution cumulé (001) BP	+ 82 538.98

RESTES A REALISER AU 31/12/2025

Dépenses d'investissement	0.00
Recettes d'investissement	<u>0.00</u>
Solde	0.00

EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent de financement	82 538.98
Rappel du solde des restes à réaliser	<u>0.00</u>
Excédent de financement total	82 538.98

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	+ 104 329.20
Résultat antérieur	<u>+ 200 850.23</u>
Total à affecter (002)	+ 305 179.43

**DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FON**

<b>1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 du BP)</b>	<b>0.00</b>
<b>2° Affectation complémentaire en réserve TOTAL du 1068</b>	<b>100 000.00</b>
<b>3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP 2026 sur ligne 002</b>	<b>205 179.43</b>
<b>4° Solde cumulé sur excédents d'investissement (001) à reporter au BP 2026</b>	<b>82 538.98</b>

Fait à Blanzac, le 29 avril 2026

Le Maire,  
Alain PREVÔT



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en préfecture le

**- 7 MAI 2026**

Le Secrétaire,  
Alexandre COLIN

Publié le